## Recherches sociographiques

# $R_{S}$

## Jocelyne LAMOUREUX, Le partenariat à l'épreuve

### **Hector Ouellet**

Volume 37, Number 1, 1996

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057024ar DOI: https://doi.org/10.7202/057024ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

**ISSN** 

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

Explore this journal

#### Cite this review

Ouellet, H. (1996). Review of [Jocelyne LAMOUREUX, Le partenariat à l'épreuve]. Recherches sociographiques, 37(1), 170–172. https://doi.org/10.7202/057024ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Enfin, les militantes et militants trouveront matériel à étayer leurs analyses et interventions.

En somme, un livre à se procurer pour toute personne qui s'intéresse au domaine de la violence conjugale, que ce soit sous l'angle de la recherche, de l'intervention ou du militantisme.

-			-	
1)om	mi	me	I)A	MANT

Jocelyne Lamoureux, Le partenariat à l'épreuve, Éditions St-Martin, Montréal, 1994, 231 p.

Cet ouvrage tire son origine de la thèse de doctorat de l'auteure. Il se situe dans le cadre de la réforme québécoise de la santé et des services sociaux. Il se veut une analyse des enjeux de démocratie et d'autonomie contenus dans les appels au communautaire et au partenariat faits par cette réforme.

Ce livre contient d'abord une préface signée par la professeure Ellen CORIN et une présentation par la coordonnatrice du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, madame Lorraine GUAY. Alors que le texte de Guay décrit les besoins auxquels devait répondre cette étude, ainsi que le contexte et la démarche selon lesquels elle s'est réalisée, celui de Corin met en lumière les paradoxes qui marquent les actuels réaménagements profonds du champ des politiques sociales québécoises: d'une part, tout un lot de propositions généreuses et novatrices, mais, en même temps, un resserrement des possibilités d'action qui découle bien davantage des modèles de pratique et des philosophies d'action d'inspiration technocratique, bureaucratique et, dirions-nous, «technicisantes» que des restrictions budgétaires. D'un côté, des appels répétés à la participation et à la responsabilisation de la société civile; de l'autre, imposition par l'État d'un cadre qui définit autant les priorités et les objectifs à atteindre que les façons de le faire.

Le partenariat à l'épreuve prend prétexte des opérations de formulation des plans régionaux d'organisation des services (PROS) pour développer son analyse. Ces PROS et leurs processus de formulation sont vus, selon les mots de l'auteure, comme des «postes frontières», des lieux privilégiés de transitions et de tensions, comme des révélateurs des capacités et des volontés de l'État d'entrer en rapport avec le mouvement communautaire.

Les préoccupations de l'auteure tournent autour de deux questions majeures:

- les pratiques d'interface, les partenariats réseau public / ressources communautaires ontils le potentiel pour construire de nouveaux contrats sociaux élargissant l'espace démocratique et renouvelant les pratiques sociales?
- les ressources communautaires, en recherchant leur reconnaissance, comme groupe d'intérêt public, et en visant leur survie et leur développement, réussissent-elles, dans l'expérience partenariale, à défendre et à conserver leur autonomie et spécificité?

Trois grandes sections structurent cet ouvrage. La première, intitulée «l'omniprésence des thèmes de la communauté et du partenariat», aborde les questions théoriques: les rapports entre l'État et la société civile; le mouvement communautaire comme mouvement social; les grands paramètres, entre autres le partenariat, qui définissent dorénavant le domaine sociosanitaire.

Cette première section présente et explicite l'hypothèse à l'étude: les expériences partenariales «réseau public — mouvement communautaire» dans le domaine de la santé et des services sociaux, et notamment en santé mentale, constitueraient un lieu nodal d'élaboration d'une nouvelle gestion publique du social; ces expériences seraient porteuses d'une restructuration des rapports entre l'État et la société civile; elles s'articuleraient, à cette étape-ci, de façon ardue et à travers divers paradoxes où l'on retrouve autant la contrainte que le libre arbitre, autant la dépendance que l'autonomie, autant l'encadrement que l'espace de création.

On y trouve une large documentation sur les divers appels au partenariat que diffuse dans la formulation des politiques sociales québécoises. L'auteure se situera surtout dans le cadre de l'histoire récente, soit celle de la Commission Rochon et des divers projets de politiques sociales formulés à la suite de la publication du rapport de celle-ci.

La seconde section intitulée « le choc des cultures » est davantage descriptive. Tout en centrant essentiellement son attention sur le domaine de la santé mentale, Jocelyne Lamoureux cherche d'abord à identifier « les éléments clés de la dynamique du processus de réforme en santé mentale » que sont les événements les plus marquants, les acteurs sociaux en action et les processus dominants. Par la suite, l'analyse se centrera sur l'action des ressources alternatives et communautaires en santé mentale. En pratique, c'est l'histoire de la définition et de l'implantation du PROS en santé mentale qui est ici présentée, à travers la description du jeu des acteurs en présence.

C'est dans la troisième section, intitulée «l'articulation paradoxale des dynamiques institutionnelles et communautaires», que l'auteure fait la synthèse des deux premières sections. Elle y insistera, notamment, sur certaines erreurs ou naïvetés majeures commises dans les projets de reformulation des politiques sociales. Parmi ces erreurs, celle du Comité Harnois qui, comme le mentionne Ellen Corin, aurait occulté le champ institutionnel, ignoré les intervenants du domaine de la santé mentale, pour insister presque exclusivement sur l'importance de la famille et des groupes communautaires. Autre erreur: celle de considérer tous les réseaux (qu'ils soient étatiques, familiaux ou communautaires) comme des réseaux de services. Cette section, par ailleurs, conduit à l'une des conclusions de l'auteure: le partenariat État-ressources communautaires est devenu incontournable; il demeure néanmoins problématique. Il y a là, en conséquence, une démocratisation encore largement inachevée.

Dans l'ensemble, l'ouvrage est une analyse lucide, nuancée et pénétrante de la question de l'enjeu du partenariat. Tout en ne niant pas un a priori sympathique pour ce que l'on a pris l'habitude d'appeler le communautaire, il évite la complaisance. Il faut, de plus, donner crédit à l'auteure — et, à mon sens, c'est ce qui constitue la valeur première de ce travail—, d'avoir évité la simplification en refusant d'adopter « la dichotomie manichéenne entre un mouvement social porteur d'un idéal et des services étatiques grossièrement inadéquats et inefficaces ».

La deuxième grande valeur lui vient peut-être d'avoir su présenter les rapports entre l'État et la société civile, et plus immédiatement les rapports entre les services étatiques et le communautaire, comme des rapports obligés, inscrits dans la structure même de la société et indépendants des volontés de l'une ou l'autre partie. Nous n'en sommes plus à ces postulats qui veulent que l'État ne se mette en rapport avec le communautaire que parce qu'il manque de ressources et que le communautaire se passerait bien de l'État pour peu que ce dernier veuille bien «rester chez lui». Au contraire, ici, le chez-soi est le même pour les deux acteurs.

Troisième valeur: celle de présenter ces rapports réciproques comme marquant profondément l'un et l'autre «partenaires». Nous dépassons ainsi le discours où l'État est le seul acteur en contrôle et où le communautaire ne devient que l'acteur contrôlé.

Il s'agit, en somme, d'un ouvrage majeur et rafraîchissant, qui jette un éclairage neuf sur la question du communautaire, ses rapports avec l'État et, réciproquement, sur les rapports de l'État avec lui. Cette analyse n'aura été possible qu'en refusant, au départ, «l'antithèse dualiste de la sclérose des institutions et du miracle des intentions instituantes». Une telle analyse était nécessaire.

Hector OUELLET

École de service social,	
Université Laval.	

Louis Fournier, Histoire de la FTQ: 1965-1992, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 1994, 292 p.

Ce volume constitue la suite logique de l'ouvrage L'Histoire de la FTQ, des tout débuts jusqu'en 1965, paru en 1988 sous la plume de Léo ROBACK et Émile BOUDREAU et édité par la FTQ elle-même.

L'auteur, Louis Fournier, possède déjà une excellente connaissance du mouvement syndical québécois en général et de cette organisation en particulier puisqu'il a également publié deux autres ouvrages sur le sujet: Louis Laberge, le syndicalisme, c'est ma vie, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 1992 et Solidarité inc. Un nouveau syndicalisme créateur d'emplois: le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Éditions Québec / Amérique, 1991.

La principale qualité de ce livre réside dans l'utilisation intensive et rigoureuse de documents internes de la FTQ tels que le journal officiel Le monde ouvrier, le Répertoire des politiques officielles de la FTQ 1969-1987, les procès-verbaux des congrès bi-annuels, des réunions du Conseil général ou du Bureau de la FTQ (exécutif de la centrale), sans compter les nombreux autres documents internes comme, les Rapports moraux du président ou les documents portant sur des sujets particuliers tels que Appel aux syndiqués de tout le Canada, dans lequel la FTQ, en 1974, réclamait un statut particulier au sein de la centrale canadienne à laquelle elle est affiliée ou Déclaration de politique sur la question nationale qui portait sur le référendum québécois de 1980 ou encore Forum pour l'emploi: politique de la FTQ sur le plein emploi, novembre 1989, pour n'en mentionner que quelques-uns.

L'auteur a également puisé dans d'autres documents de première source tels que le Rapport de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction (Commission Cliche) de 1975, La grève de la United Aircraft (PRATT, Presses de l'Université du Québec, 1980) et La grève à la United Aircraft et ses répercussions sur le syndicat (ROCHON, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 1992, inédit). Enfin, il a su faire bon usage de plusieurs articles de journaux pour illustrer les événements majeurs qui ont marqué l'évolution de la plus grosse centrale syndicale au Québec avec ses 450 000 membres en 1993.